

## Etapes du conseil auprès d'une femme pour l'auto-prélèvement d'échantillons vaginaux destinés au test VPH

1	Conseil et obtention du consentement éclairé
	Saluer poliment la femme et se présenter
	Donner des informations générales concernant la prévention et la détection précoce du cancer du col de l'utérus
	Expliquer l'importance du dépistage et de quelle façon le test VPH y contribue
	Expliquer le processus du test
	Expliquer ce que signifie un résultat de test positif et pour quelles raisons il est nécessaire de réaliser un examen complémentaire et/ou de recevoir un traitement dans ce cas-là
	Présenter les méthodes de traitement disponibles, les procédures et les effets secondaires attendus
	Répondre aux questions et aux inquiétudes de la femme
	Obtenir son consentement pour l'examen
2	Recueillir les antécédents appropriés et remplir les formulaires de dépistage et de demande de test au laboratoire
	Données personnelles
	Historique menstruel (s'assurer de l'absence de grossesse. En cas de doute, effectuer un test de grossesse.)
	Antécédents obstétricaux
	Antécédents médicaux
	Antécédents de dépistage du cancer du col de l'utérus, s'il y a lieu
	Symptômes tels que : persistance de pertes vaginales malodorantes, saignement post-coïtal, saignement postménopause, règles irrégulières
	Traitements précédents ou autres interventions sur le col de l'utérus ; exclure l'hystérectomie
3	Etapes pour l'auto-prélèvement d'échantillon
	Si possible, utiliser un tableau avec des illustrations ou une vidéo explicative pour montrer les étapes de l'auto-prélèvement d'échantillon pour le test VPH
	Demander à la femme de se laver les mains à l'eau et au savon
	Lui montrer comment sortir le kit d'auto-prélèvement de son emballage et le poser sur une table ou autre surface plane. Lui dire de ne pas toucher l'extrémité du dispositif de prélèvement (brosse ou écouvillon) qui ne doit pas non plus être en contact avec la surface de la table ou le sol.
	Préciser qu'il est important d'être dans la bonne position pour réaliser l'auto-prélèvement
	Conseiller à la femme de procéder au prélèvement de l'échantillon dans l'intimité de sa chambre ou des toilettes en choisissant l'une des deux positions suivantes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Position debout, jambe gauche relevée en appui sur un lit, une chaise ou la lunette des WC</li> <li>• Allongée sur le dos, jambes fléchies au niveau des genoux</li> </ul>
	Elle doit ouvrir avec précaution le flacon de prélèvement et le garder ouvert sur la table ou tout autre surface plane avec le couvercle posé à côté. Elle ne doit pas toucher l'intérieur du couvercle

## Étapes du conseil auprès d'une femme pour l'auto-prélèvement d'échantillons vaginaux destinés au test VPH

	Elle doit se déshabiller à partir de la taille et retirer ses sous-vêtements avant de procéder au prélèvement
	Elle doit tenir la tige de la brosse ou de l'écouvillon de la main droite et écarter les replis cutanés au niveau de l'entrée du vagin (lèvres) de la main gauche (l'inverse pour les gauchères)
	Elle doit introduire la brosse ou l'écouvillon dans le vagin jusqu'à sentir une certaine résistance. Le dispositif de prélèvement doit être introduit au moins jusqu'à mi-longueur ou jusqu'au repère (si indiqué)
	Une fois introduit sur la distance adéquate, elle doit faire tourner la brosse ou l'écouvillon 5 à 6 fois. Lui préciser que cela ne fera pas mal
	Elle doit retirer délicatement la brosse ou l'écouvillon du vagin et plonger les poils de la brosse ou l'embout de l'écouvillon au fond du flacon de prélèvement qu'elle a pris dans l'autre main.
	Lui demander de rincer soigneusement l'extrémité de l'écouvillon ou de la brosse dans le milieu de conservation contenu dans le flacon. Elle doit exercer une pression délicate pour casser la tige de la brosse ou de l'écouvillon contre le rebord du flacon et laisser l'extrémité à l'intérieur
	Elle doit ensuite refermer hermétiquement le couvercle du flacon
	Lui demander de jeter à la poubelle la tige de la brosse ou de l'écouvillon
	Lui demander de suivre les instructions pour étiqueter le flacon avec les identifiants et le retourner au laboratoire ou au centre médical (selon le cas)
	Organiser le transfert de l'échantillon au laboratoire (si le prélèvement est ramené au centre médical) selon les instructions données par le conseiller/prestataire
4	Information concernant le compte-rendu des résultats du test VPH
	Indiquer à la femme où et quand (jour/heure) obtenir le compte-rendu du test ou s'il lui sera communiqué par courrier ou d'autres moyens (email, site Internet, etc.)
	Indiquer les coordonnées du centre médical/médecin à contacter en cas de test VPH positif

**\*\*Notez que le dispositif de prélèvement s'accompagne généralement d'instructions données par le laboratoire qui livre le kit. Ces instructions sont parfois différentes de celles présentées ci-dessus. Vous devez vous familiariser avec le processus en question et conseiller la femme en conséquence**